Le memoire que Monsieur Milhet chirurgien à Comiza
diocese d'alet à Envoyé à l'academie, et de L'examen
duquel elle m'a chargé, contient le détail d'une operation
qu'il a pratiqué sur la matrice precipitée pour procurer
la sortie de l'Enfant qui y etoit Renfermé et dont
voicy l'extrait, ce chirurgien fut mandé le 25. Juin 1754
pour voir une femme d'une trentaine d'années, mere
de plusieurs Enfants enceinte de 9. mois et incommodée
depuis 27 Jours d'une chutte de matrice que deux
sages femmes et un chirurgien consultés avant luy
N'avoit pû Reduire. La tumeur descendoit jusqu'aux
genouils, et Representoit une espece de globe sans
ouverture apparante excepté un demy cercle qui
paroissoit devoir etre l'orifice de la matrice. M.
Milhet couppa ce bourrelet avec un bistouri
demi courbe, et prolongea son incision avec des
Cizeaux jusqu'à la longueur d'un pied ou environ.
L'enfant encore enveloppé de ses membranes sortit
de la matrice, et nôtre observateur fit la
Reduction de ce viscere aprés avoir rapproché les
Levres de la playe. La malade guerit en peu de
Tems, et jouit encore a present d'une parfaite santé.

ACADEMIE NATIONALE DE MÉDECINE BIBLIOTHÈQUE
ARC 27 d-39

On seroit fondé ce me semble à demander à M.r Milbet quelle raison le determina à faire cette incision. La malade ressentoit-elle les douleurs de l'enfantement depuis longtemps, et en cas quelle en ressentit, ne pouvoit on la délivrer par un autre methode? la dilatation de ce demy cercle qui sans doute etoit bien un cercle tout entier étoit un moyen bien plus simple et à l'aide duquel on auroit peutetre pû epargner à la malade une operation toujours effrayante, et moins douloureuse.

Cette reflexion n'est pas la seule qui se presente sur le recit de l'observateur. on concoit difficilement que la matrice puisse se précipiter en entier lors qu'une femme est prés du terme de sa grossesse, et quelle puisse descendre jusqu'aux genouils. Je suis tanté de croire que les objets se sont grossis aux yeux de l'auteur, qui peu accoutumé pour lors, ainsy quil en convient luy même, à ce qui a raport à la pratique des accouchements aura apperçu la

Tumeur sous un volume beaucoup plus considérable que celuy quelle avoit reellement. il est vraisemblable quelle n'étoit formée que par prolongement du Col de la matrice qui avoit été poussé en avant par la tête de l'enfant, comme cela arrive pour l'ordinaire, et en ce cas elle ne devoit pas avoir assez d'étendue pour descendre jusqu'aux genouils et pour permettre à Mr. Milhet d'y faire une incision de la longueur d'un pied. d'ailleurs une incision aussy longue auroit été parfaitement Inutile au but quil se proposoit c'est à dire à la sortie de l'enfant.

Ce que j'avance ne diminue en rien le merite de l'observation de Mr. Milhet, quoi quelle put-etre beaucoup plus interessante si le temps auquel le fait est arrivé n'étoit pas si éloigné, et quil fut exposé avec une exactitude dont il n'est plus susceptible à cause de son Ancienneté, on poura cependant en faire usage pour prouver que les plaies du Col de la matrice ne sont pas dangereuses, et

Qu'on ne doit pas Craindre de faire sur
Cette partie les opérations que plusieurs
Circonstances peuvent Rendre Nécéssaires.
Elle poura meme a cet egard venir à l'appuy
de Celle que j'ay eu l'honneur de presenter
à l'accademie il y a peu de tems, et Luy
donner plus d'autenticité. Tel est mon
Jugement. fait à paris le 22. Juillet 1756.

Morand